



## Fond d'Aide aux Actions Locales DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

### POURQUOI UNE TELLE AIDE ?

Afin de soutenir la réalisation d'actions locales en spéléologie, canyoning, plongée souterraine et leurs activités connexes, dont l'intérêt ou l'ampleur justifient une aide financière fédérale.

### ACTIONS CONCERNÉES

- Tout travail d'exploration ou d'études sur le territoire national : travaux d'ampleur, campagnes de prospection, topographie, etc.
- Les actions de promotion de la spéléologie et de ses disciplines connexes.
  - Démocratisation auprès du grand public
  - Favoriser l'accès à tous les publics (handicapés, féminines, etc.)
- Publication : ouvrages de synthèse, inventaire, etc.
- Etudes diverses à caractère scientifique ou technique (innovation, recherche, etc)
- Manifestations à caractère exceptionnel : colloques, journées d'études, etc.

NB : Ne peuvent entrer dans ce cadre : les stages, les congrès et publications périodiques.

### QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Tout club fédéré ou tout comité départemental ou régional peut déposer un dossier, **dans la limite d'une seule demande par an pour le même demandeur**. Une même action ne pourra être financée plusieurs années de suite, sauf dans le cadre d'une action pluriannuelle précisée lors de la demande initiale.

Critères d'attribution : L'intérêt de l'action, en fonction de l'avis motivé du (ou des) C.D.S. ou C.S.R. concerné(s), du budget prévisionnel et des détails de l'action. L'implication fédérale du (ou des) club(s) demandeur pourra également être prise en compte.

### DÉMARCHES À EFFECTUER

*NB : L'action doit avoir lieu dans l'année suivant la demande.*

1. Constituer un dossier de demande comprenant **obligatoirement** :
  - A – Le formulaire de demande au F.A.A.L.
  - B – La description détaillée de l'action envisagée
  - C – Un budget prévisionnel **détaillé** accompagné de tous les éléments nécessaires à sa compréhension (commentaires, devis, etc.)
  - D – Avis motivé et signé du/des CDS (ou du CSR lorsque le demandeur est un CDS)
  - E – Un RIB
2. Envoyer le dossier au siège de la F.F.S. qui transmettra au groupe F.A.A.L.

Ne pas hésiter à contacter le coordinateur F.A.A.L., pour tout renseignement complémentaire :

**Vincent Sordel**  
Tél : 06 23 54 34 03  
E-mail : [vincent.sordel@gmail.com](mailto:vincent.sordel@gmail.com)



Fédération Française  
de Spéléologie

## **MONTANT DE L'AIDE**

Il dépend du nombre de dossiers en rapport avec la ligne budgétaire globale consacrée par la FFS à ce fond, de l'intérêt de l'action et du budget prévisionnel (qui doit être réaliste et monté avec soin).

## **LES CONTREPARTIES :**

L'aide du F.A.A.L. est attribuée en échange de contreparties visant à valoriser l'action réalisée, la FFS et/ou ses activités. **La demande au F.A.A.L. doit préciser les contreparties proposées par le demandeur.**

La notification de l'attribution de l'aide du F.A.A.L. rappellera les contreparties attendues.

Voici quelques exemples de contreparties :

- *Pour une exploration* : publier un compte-rendu dans un délai maximum d'un an après sa réalisation, au niveau local (publication clubs et/ou C.D.S.) et/ou national (article dans Spelunca).
- *Pour une publication* : faire figurer sur l'ouvrage le logo de la F.F.S., mentionner qu'une aide fédérale a été allouée (formulation et lieu laissés au choix des auteurs), et envoyer impérativement un exemplaire à la bibliothèque fédérale.
- *Pour des études diverses* : tenir la F.F.S. informée de leur avancée et les publier à terme au même titre que les explorations.
- *Pour une manifestation à caractère exceptionnel* : présence du logo fédéral sur affiches et plaquettes, publication d'un compte-rendu dans Spelunca et réalisation d'actes.

## **VERSEMENT DE L'AIDE :**

L'aide attribuée est versée après réalisation de l'action et fourniture des documents suivants :

- Un compte-rendu succinct (idéalement 1 page max) au format word accompagné éventuellement d'une ou deux photos pour publication dans le « Descendeur »
- Le bilan financier final de l'action accompagné des factures justificatives
- Preuves de réalisation des contreparties

**L'envoi de ces justificatifs doit être réalisé au plus tard à la fin de l'année comptable suivant l'attribution de l'aide du F.A.A.L.. A défaut, l'aide sera perdue.**

Néanmoins, en cas de difficulté dans le calendrier de réalisation, contactez en amont le responsable du F.A.A.L. en vue de trouver une solution.

*Pour plus d'information, veuillez consulter le règlement du FAAL, joint en annexe.*

Date de la demande :

## Le demandeur

Nom du (des) clubs ou CDS

Département

N° d'affiliation FFS

.....-.....-.....

Région

Adresse

Nombre de membres dans le club

Contact :

Nom et prénom de la personne à contacter en cas de questions

Courriel

Numéro de téléphone fixe

Numéro de téléphone portable

## L'action : Informations générales

### **Intitulé de l'action**

### **Catégorie :**

Exploration       Publication       Etudes       Manifestation

Autre (à préciser) : .....

### **Lieu**

### **Départements concernés**

### **Calendrier prévisionnel de réalisation**

## L'action : Description détaillées

*Ce descriptif détaillé peut être rédigé dans un document séparé  
et/ou accompagné de tout document utile à la compréhension de l'action (topographies, cartes, schéma, etc.)*

### **Contexte**

## L'action : Description détaillées (suite)

### **Objectifs**

--

### **Description**

--

### **Moyens mis en œuvre (humain, matériel, etc.)**

--

## **Données budgétaires**

Merci de bien vouloir joindre **obligatoirement** un budget prévisionnel **détaillé**.

Budget Global de l'action :

Part d'autofinancement :

L'action a-t-elle fait l'objet d'une demande de subvention (ANS, PSF , FDVA, etc.) :

OUI

NON

Aides d'autres structures fédérales :

(hors Commissions FFS et autofinancement)

Aides hors structures fédérales :

**Montant de l'aide F.F.S. souhaitée :**

## Contreparties proposées

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## Engagement

Le demandeur certifie exact les renseignements portés sur ce dossier. En outre, en cas de non réalisation de l'action présentée ci-dessus, le demandeur s'engage à rembourser intégralement les sommes déjà allouées dans le cadre du FAAL pour ce projet.

Le ..... à .....

Nom, prénom et signature du Président :

**Avis du ou des CDS et CSR\* concernés** (\*barrer la mention inutile)

Pour des actions club : avis du CDS / Pour des actions CDS : avis du CSR

Les CDS étant les structures fédérales les plus à même d'apprécier l'intérêt des actions proposées dans le cadre du FAAL, leur avis est sollicité pour toute demande émanant de clubs. Les dossiers concernant une action de CDS doivent être transmis aux CSR correspondants.

**Avis du CDS ou CSR\* d'origine du demandeur**

Nom du CDS ou du CSR\* : .....

Nom et Prénom du représentant :

Fonction :

.....

.....

Donne un avis :

Favorable

Défavorable

Motivation de l'avis :

Consignes et suggestions éventuelles :

Date et signature :



**Avis du CDS ou CSR\* du lieu où se déroule l'action (s'il est différent)**

Nom du CDS ou du CSR : .....

Nom et Prénom du représentant :

Fonction :

.....

.....

Donne un avis :

Favorable

Défavorable

Motivation de l'avis :

Consignes et suggestions éventuelles :

Date et signature :

Dossier reçu le :

N° d'enregistrement :

Pièces manquantes :

Dossier complet le :

Transmis au groupe FAAL le :